



## **Conférence salariale : L'APAJH alerte sur les conséquences d'une non-revalorisation du secteur médico-social**

**Le 28 février, la Conférence salariale a réuni les fédérations gestionnaires/employeurs et syndicats, sous la présidence de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), rendez-vous annuel pour évoquer le secteur médico-social non lucratif. Or, un revirement sur les enveloppes budgétaires pour les revalorisations des professionnels, et un avis défavorable de la recommandation patronale proposée par Axess mettent en péril un secteur déjà fragilisé. Le mouvement APAJH, qui emploie plus de 14 000 salariés partout en France, métropole et en outre-mer, s'alarme suite à cette décision.**

C'est un nouveau coup dur pour le secteur médico-social non lucratif, avec l'annonce de la DGCS de ne pas maintenir les enveloppes de 2023 de revalorisation en l'absence d'un accord avec les organisations syndicales pour une convergence des conventions collectives, et l'avis défavorable à l'agrément de la recommandation patronale de la confédération Axess. Le dernier de trop nombreuses occasions manquées par les pouvoirs publics de revaloriser à sa juste valeur un secteur clé pour l'accompagnement des personnes les plus vulnérables de notre société. *« Malheureusement, avec cette décision, le gouvernement poursuit une dynamique regrettable qui a débuté il y a plus de trois ans avec le Ségur de la santé qui oubliait tout un pan de professionnels experts et mobilisés auprès de personnes en situation de handicap et, ou, avançant en âge »* déplore Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. Le directeur général de la Fédération APAJH, Jean-Christian Sovrano, précise *« La recommandation formulée par Axess devait justement réparer une situation anormale, causée par le Ségur de la Santé. »*

### **La mise à mal d'un secteur pourtant clé de la garantie d'une société inclusive**

D'autant plus que depuis la crise Covid-19, la situation ne s'est pas améliorée, et s'est même aggravée, particulièrement avec l'envolée de l'inflation qui touche tous les Français, y compris les professionnels du secteur associatif non lucratif, dont les rémunérations ne connaissent donc pas de revalorisation. *« Le médico-social non lucratif ne peut pas faire les frais des coupes budgétaires annoncées par décret la semaine dernière par Bercy »* prévient Jean-Christian Sovrano.

*« Nous en sommes à nous questionner sur le rôle que veulent donner les pouvoirs publics à notre secteur dans la société »* alerte Jean-Louis Garcia, *« nous répondons à des besoins bien réels. Le secteur innove et crée des dispositifs cousu-main pour accompagner les plus vulnérables. Et pour cela, nous avons besoin de professionnels formés et considérés pour leur apporter une solution adaptée à leurs attentes et besoins. »*

## Quel futur pour l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ?

« Cette absence de revalorisation a provoqué une crise de l'attractivité des métiers du médico-social dans le secteur non lucratif, et aujourd'hui, le message envoyé par la décision des pouvoirs publics nous inquiète, il est presque impossible d'imaginer un autre scénario qu'une aggravation de cette crise. Les conséquences se portent de facto sur la qualité de l'accompagnement » poursuit le président de la Fédération APAJH.

Pour la Fédération APAJH, en tant qu'employeur direct de près de 5000 personnes, l'agrément de la décision unilatérale d'Axess aurait permis la revalorisation de près de 80% des professionnels.

« Lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap, le président de la République avait pris l'engagement de créer 50 000 nouvelles solutions pour accompagner les personnes en situation de handicap, annonce que nous avons saluée. Mais à présent, nous nous demandons qui pourront être les professionnels mobilisés dans ces nouveaux dispositifs » conclut Jean-Louis Garcia.

---

### A propos de la Fédération APAJH...

[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité

Contact Médias

Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • [c.diaz@apajh.asso.fr](mailto:c.diaz@apajh.asso.fr)